

**Plus de trois bacheliers sur quatre s'inscrivent dans l'enseignement supérieur dès l'obtention de leur diplôme.**

**Les bacheliers généraux continuent presque tous, principalement dans l'enseignement long.**

**Trois bacheliers technologiques sur quatre accèdent aux études supérieures et sont surtout attirés par les formations courtes.**

**Le baccalauréat professionnel a plutôt vocation à préparer les jeunes à une insertion professionnelle immédiate, ainsi moins d'un bachelier professionnel sur quatre poursuit ses études hors apprentissage.**

**L'enseignement général universitaire constitue l'orientation privilégiée des bacheliers généraux, même si son attrait est moindre sur la période étudiée.**

**Au cours des huit dernières années, les bacheliers scientifiques poursuivent moins dans les disciplines de sciences au profit des études médicales.**

**Les bacheliers STT (sciences et technologies tertiaires) s'orientent essentiellement vers une formation à finalité professionnelle, dans le domaine des services.**

**Les bacheliers professionnels, quand ils poursuivent, s'orientent de plus en plus vers les sections de techniciens supérieurs.**



## Les orientations post-baccalauréat

### Évolution de 2000 à 2007

L'évolution des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur (tous baccalauréats confondus), entre 2000 et 2005, suit exactement celle des bacheliers (graphique 1). Sur la même période, le taux de poursuite immédiate de l'ensemble des bacheliers<sup>1</sup> a gagné 2 points passant de 80 % à 82 %. Les 20 à 18 % restants correspondent aux autres orientations qui peuvent être soit des sorties définitives ou provisoires, soit des poursuites d'études hors du système éducatif français. Il faut également y inclure les formations par apprentissage

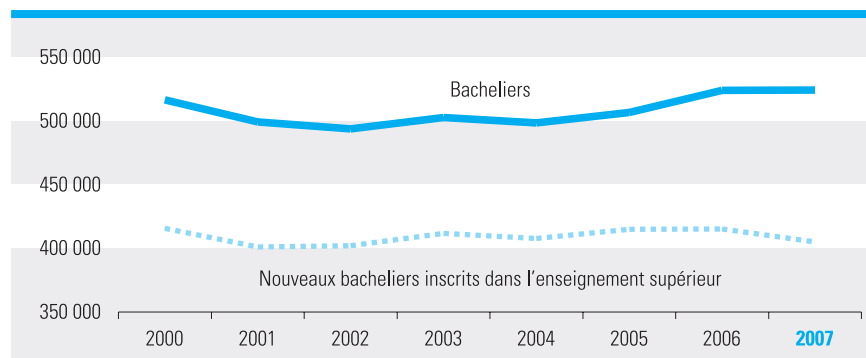
**1.** Rapport entre le nombre de nouveaux bacheliers de la session N s'inscrivant l'année N, N + 1 dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés de France métropolitaine + DOM et le nombre de bacheliers de la session N de France métropolitaine + DOM. Ce taux ne tient pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des poursuites d'études sous contrat de qualification.

qui ne sont pas prises en compte dans les données de l'étude. Le taux de poursuite des bacheliers généraux (98 %) ou des bacheliers technologiques (78 %) est stable au cours de la période 2000-2005. En revanche, il ne cesse de progresser chez les bacheliers professionnels, passant de 17 % en 2000 à 23 % en 2005 (tableau 1).

L'année 2006 marque une rupture avec la baisse du taux de poursuite des bacheliers quel que soit le type de baccalauréat. Elle est de 4 points pour les bacheliers généraux comme pour les bacheliers technologiques entre 2005 et 2007. Elle n'est que de un point pour les bacheliers professionnels, mais elle concerne des effectifs beaucoup moins importants.

Trois mesures récentes visent à contre-carrer cette tendance : l'incitation à la

**GRAPHIQUE 1 – Évolution des nouveaux bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur**  
Évolutions des bacheliers  
2000-2007



Source : DEPP-OCEAN-SISE-SCOLARITÉ-Enquêtes auprès d'établissements de l'enseignement supérieur

poursuite d'études dans le supérieur, la réforme du baccalauréat professionnel et le plan Licence. Leur efficacité ne pourra se mesurer que dans les années à venir.

Le taux de poursuite immédiate des bacheliers ne peut pas se décliner par académie de la même façon en raison des migrations interacadémiques. La méthode utilisée (voir l'encadré p. 8) consiste à recenser les bacheliers d'une académie puis à comptabiliser tous ceux qui poursuivent dans l'enseignement supérieur. De fortes disparités existent dans le rapport des nouvelles inscriptions aux bacheliers d'une académie. Paris se détache de toutes les autres en accueillant bien plus de nouveaux étudiants – notamment issus des académies limitrophes – qu'elle ne compte de bacheliers. Les taux d'inscription supérieurs à la moyenne sont localisés dans le sud de la France, principalement le Sud-Ouest, et la région parisienne. À l'opposé, l'est et le nord-ouest de la France ont les taux les plus faibles (voir la carte).

### Les bacheliers généraux continuent presque tous dans l'enseignement supérieur, principalement dans l'enseignement long

Les séries générales (L, ES et S) se caractérisent par une orientation dirigée vers l'enseignement long<sup>2</sup> (tableau 1). Le taux de poursuite des bacheliers généraux vers une formation longue oscille autour de 75 % entre 2000 et 2007, alors qu'il n'est que de 20 % pour les bacheliers technologiques.

L'enseignement général universitaire constitue l'orientation privilégiée des bacheliers généraux (tableau 2). Il subit toutefois un moindre attrait sur la période étudiée en faveur des autres formations post-baccalauréat (IUT, STS, CPGE et autres formations)<sup>3</sup>. Les « autres formations » et

2. L'enseignement long exclut les IUT (instituts universitaires de technologie), les STS (section de techniciens supérieurs) et les écoles paramédicales et de formations sociales.

3. CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles. Les « autres formations » correspondent aux écoles d'ingénieurs non universitaires, aux formations d'ingénieurs en partenariat, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales et de formations sociales.

**TABLEAU 1 – Évolution des taux de poursuite des nouveaux bacheliers : enseignement long, enseignement court \* (en %)**

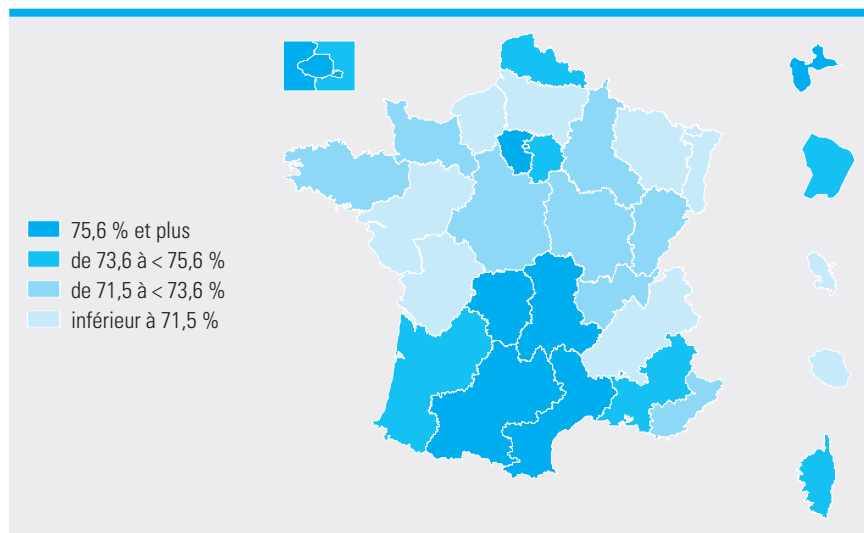
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Baccalauréat général</b>								
Enseignement long**	76,4	77,0	77,8	78,3	78,5	78,6	76,3	74,1
Enseignement court	21,5	21,7	21,2	20,0	20,3	20,0	19,9	20,7
Enseignement supérieur**	97,9	98,7	99,0	98,3	98,8	98,6	96,2	94,8
<b>Baccalauréat technologique</b>								
Enseignement long**	22,1	21,1	20,9	21,2	21,2	21,5	20,8	19,7
Enseignement court	55,3	55,8	57,4	57,8	56,8	56,8	54,9	54,4
Enseignement supérieur**	77,4	76,9	78,3	79,0	78,0	78,3	75,7	74,1
<b>Baccalauréat professionnel</b>								
Enseignement long	6,8	6,3	6,5	6,8	6,9	6,5	6,3	5,5
Enseignement court	10,3	11,5	13,5	15,2	16,0	16,5	16,3	16,3
Enseignement supérieur	17,1	17,8	20,0	22,0	22,9	23,0	22,6	21,8

Source : DEPP-OCEAN (baccalauréat) - SISE-SCOLARITÉ-Enquêtes auprès d'établissements de l'enseignement supérieur

\* Enseignement court : IUT, STS et écoles paramédicales et de formations sociales.

\*\* Après exclusion des "doubles inscriptions" (voir l'encadré p. 8).

**Taux de poursuite des bacheliers de chaque académie qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur – Année scolaire 2007-2008**



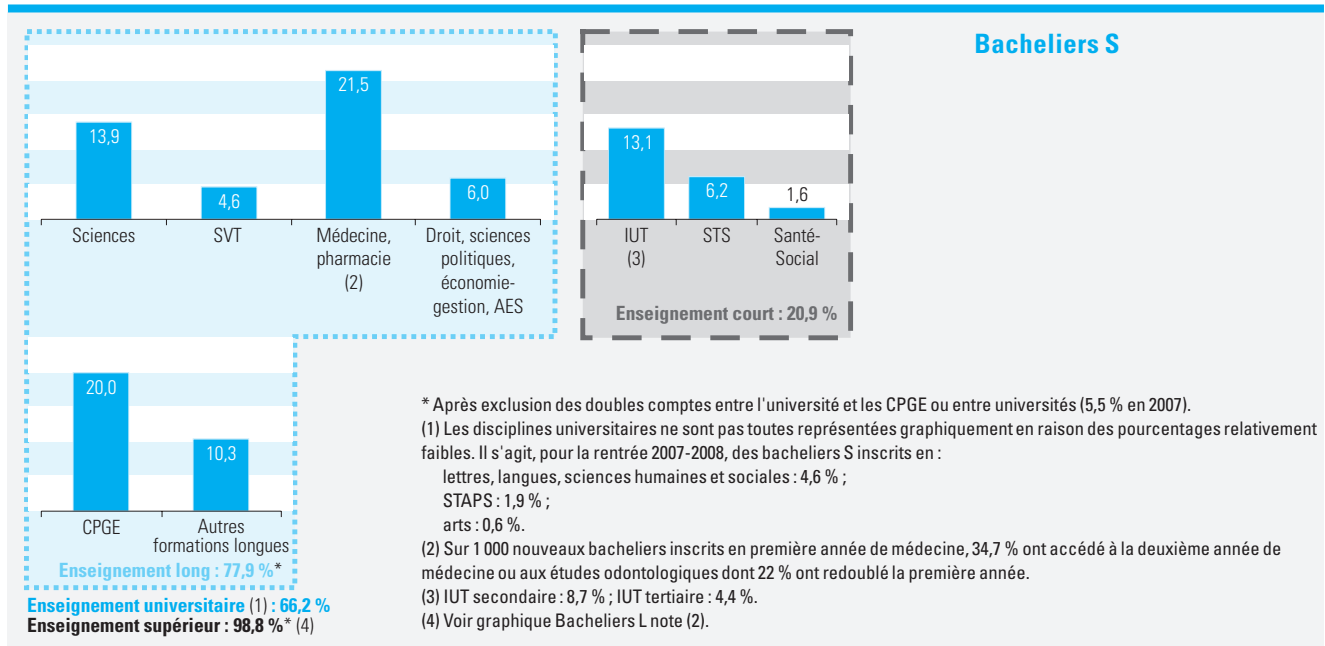
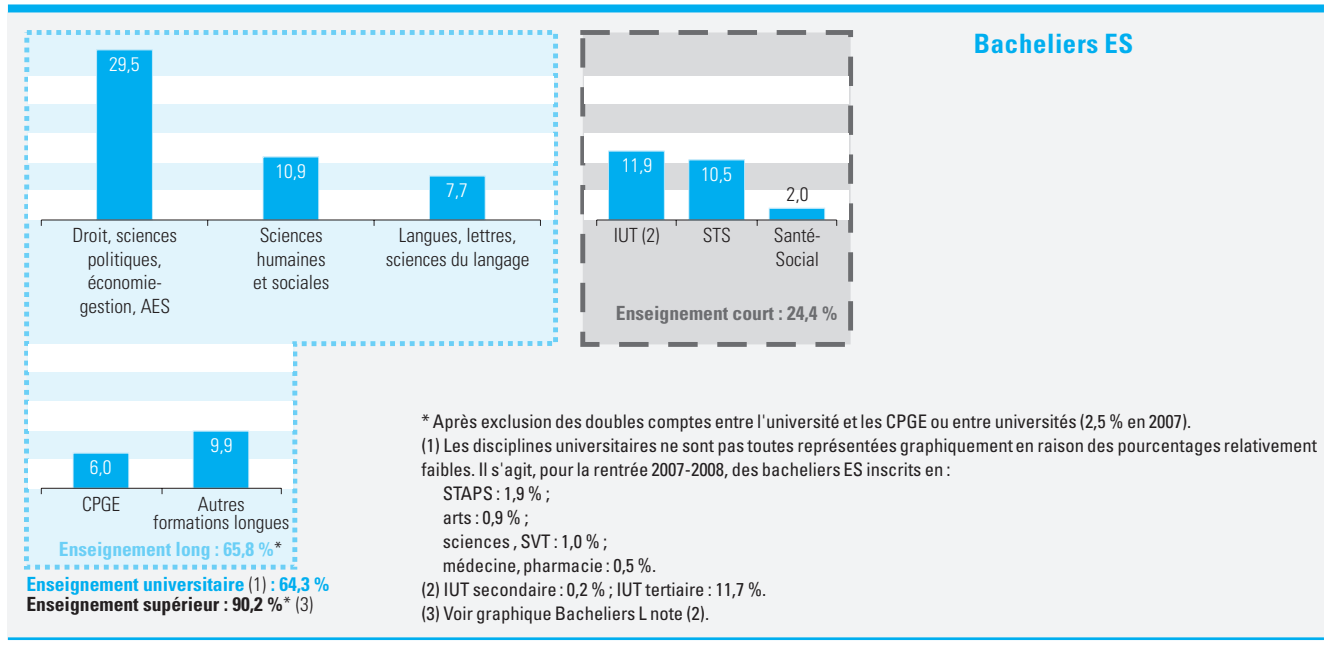
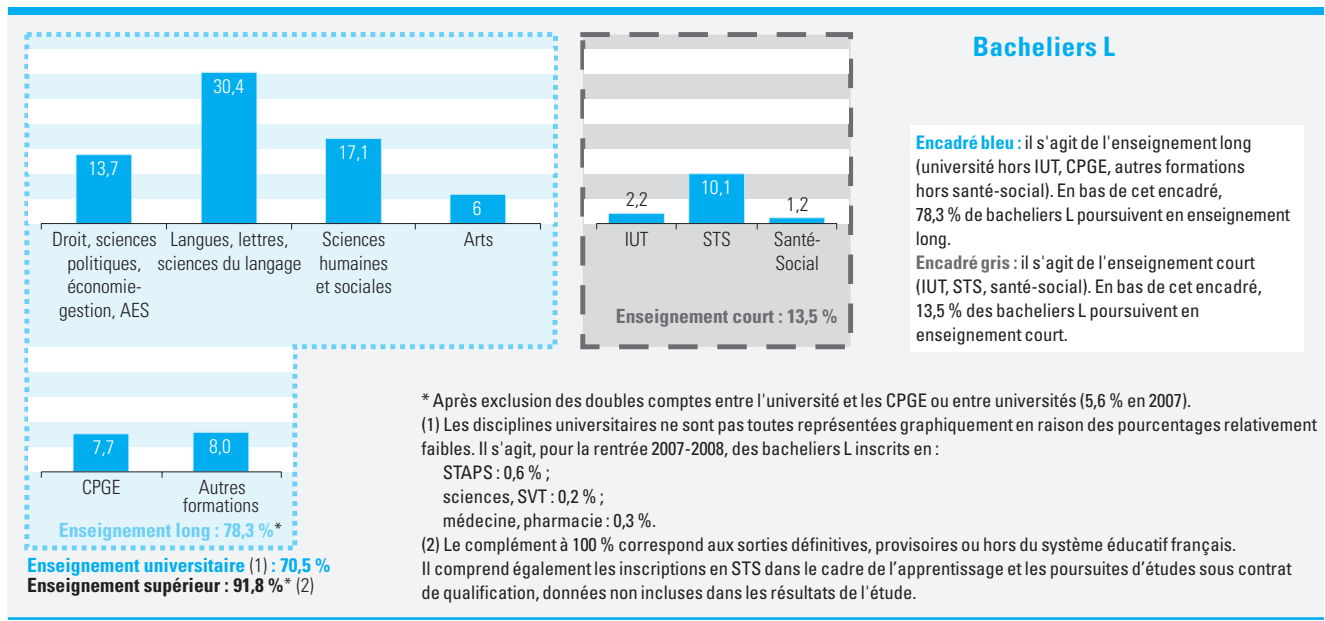
Source : DEPP-OCEAN-SISE-SCOLARITÉ-Enquêtes auprès d'établissements de l'enseignement supérieur

**TABLEAU 2 – Orientations prises par les bacheliers poursuivant des études dans l'enseignement supérieur selon leur série de baccalauréat - Évolution 2000-2007**

Bacheliers généraux	Bacheliers ES		Bacheliers L		Bacheliers S		Ensemble	
	2000	2007	2000	2007	2000	2007	2000	2007
CPGE	5,6	6,5	6,8	7,9	17,7	19,2	12,2	13,4
1 <sup>er</sup> cycle universitaire	61,6	56,5	73,2	70,1	52,9	51,0	59,6	56,0
IUT	12,4	12,8	2,2	2,3	13,5	12,5	10,8	10,8
STS	11,7	11,4	10,3	10,3	6,5	5,9	8,7	8,3
Autres formations	8,7	12,8	7,5	9,5	9,4	11,4	8,8	11,5
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Bacheliers technologiques	Bacheliers STI		Bacheliers STT ou STG		Bacheliers autres technos		Ensemble	
	2000	2007	2000	2007	2000	2007	2000	2007
CPGE	2,3	2,7	0,8	1,5	0,8	0,9	1,2	1,7
1 <sup>er</sup> cycle universitaire	8,2	8,0	30,6	25,9	31,2	27,9	24,6	21,2
IUT	18,4	19,5	10,8	11,9	4,8	5,9	11,8	12,9
STS	68,5	66,5	54,3	55,0	49,7	48,2	57,4	56,9
Autres formations	2,6	3,3	3,4	5,7	13,5	17,0	5,0	7,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Bacheliers professionnels	Bacheliers professionnels							
	2000	2007						
CPGE	0,0	0,0						
1 <sup>er</sup> cycle universitaire	37,2	23,0						
IUT	3,0	2,9						
STS	56,6	71,5						
Autres formations	3,2	2,6						
	100,0	100,0						

Source : DEPP-OCEAN-SISE-SCOLARITÉ-Enquêtes auprès d'établissements de l'enseignement supérieur

**GRAPHIQUE 2A – Orientations des bacheliers généraux 2007 inscrits en 2007-2008 dans l'enseignement supérieur**



Source : DEPP-OCEAN-SISE-SCOLARITÉ-Enquêtes auprès d'établissements de l'enseignement supérieur

les classes préparatoires aux grandes écoles profitent le plus du recul des inscriptions en première année de licence.

**Orientation principale des bacheliers littéraires : études universitaires de langues, lettres, sciences du langage, sciences humaines et sociales**

Entre 2000 et 2007, le nombre de bacheliers L (littéraires) a baissé (- 16 % sur cette période).

L'accès des bacheliers littéraires vers les enseignements supérieurs traduit un intérêt prononcé pour les études supérieures longues (78,3 % en 2007) (graphique 2A).

Les deux disciplines majoritairement choisies par les bacheliers L sont les langues, lettres, sciences du langage et les sciences humaines et sociales qui, à elles deux, accueillent 47,5 % des jeunes diplômés (20,2 % en langues, 17,1 % en sciences humaines et sociales et 10,2 % en lettres, sciences du langage).

Les études juridiques apparaissent aussi comme un débouché des bacheliers littéraires. Ils sont 13,7 % de nouveaux bacheliers à s'inscrire en droit, sciences politiques, sciences économiques et AES, essentiellement en droit et sciences politiques (12,7 %).

La relative importance des bacheliers L s'orientant vers les enseignements courts tient en grande partie aux effectifs des sections de techniciens supérieurs (10 %). Les STS offrent une gamme de spécialités plus adaptées que celles proposées par les instituts universitaires de technologie (IUT). Le taux de poursuite des bacheliers littéraires en langues, lettres, sciences du langage et en sciences humaines et sociales marque un décrochage sur les deux dernières années de la période 2000-2007. À l'inverse, en droit, sciences politiques, économie-gestion, AES et en STS les taux sont en progression (graphique 2B).

**Les bacheliers économiques : vers des études juridiques, économiques et sociales mais aussi vers des formations professionnelles**

L'éventail des possibilités offertes à ces bacheliers est assez étendu. Ils

s'orientent principalement à l'université dans les disciplines juridiques, économiques et sociales, mais également dans les spécialités tertiaires des IUT ou des STS.

Dans le domaine universitaire, 29,5 % des bacheliers ES (économique et social) s'inscrivent dans une discipline économique (13,7 %) ou juridique (15,8 %) (graphique 2A).

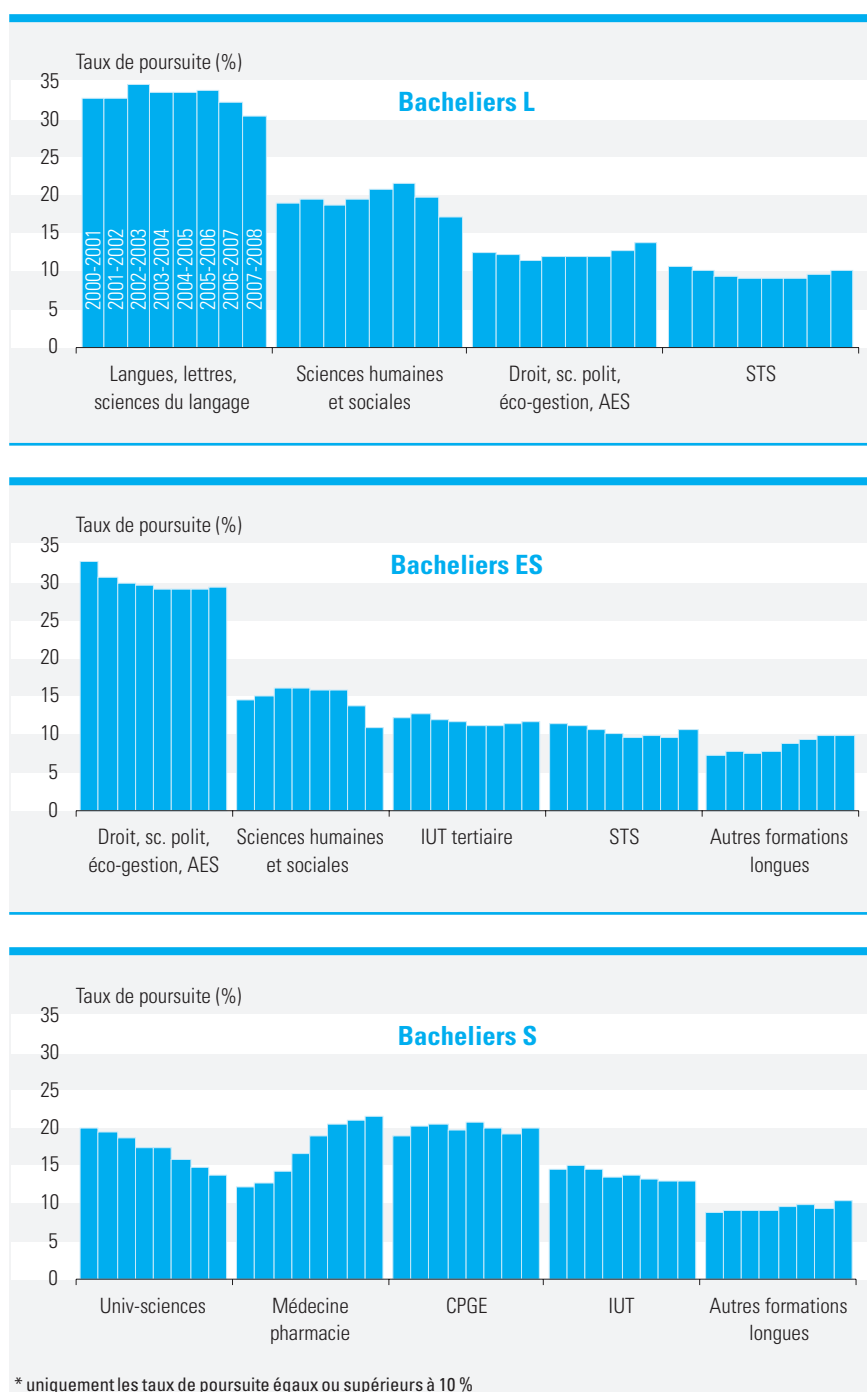
Ces mêmes bacheliers se retrouvent également dans les formations courtes avec des taux d'inscription très proches entre les IUT (11,9 %) ou les STS (10,5 %).

Les formations courtes, y compris « santé-social », accueillent un quart des bacheliers économiques.

Les « autres formations longues » principalement les écoles de commerce-gestion-vente accueillent près de 10 % de bacheliers ES.

La tendance sur huit ans montre une stabilité des taux d'inscriptions dans les principales orientations choisies, parfois même une reprise, à l'exception des sciences humaines et sociales où le décrochage est net au cours des deux dernières années (graphique 2B).

**GRAPHIQUE 2B – Évolution des principales orientations\* prises par les bacheliers en 2000-2007**



## Un objectif précis pour les bacheliers scientifiques : la classe préparatoire aux grandes écoles ou les études médicales

Les bacheliers S (scientifiques) se caractérisent par une poursuite d'études quasi générale dès l'obtention de leur examen : 98,8 % d'entre eux s'inscrivent dans une des filières de l'enseignement supérieur en 2007 et tout particulièrement dans l'enseignement long (77,9 %). Les formations courtes assurent les 20 %

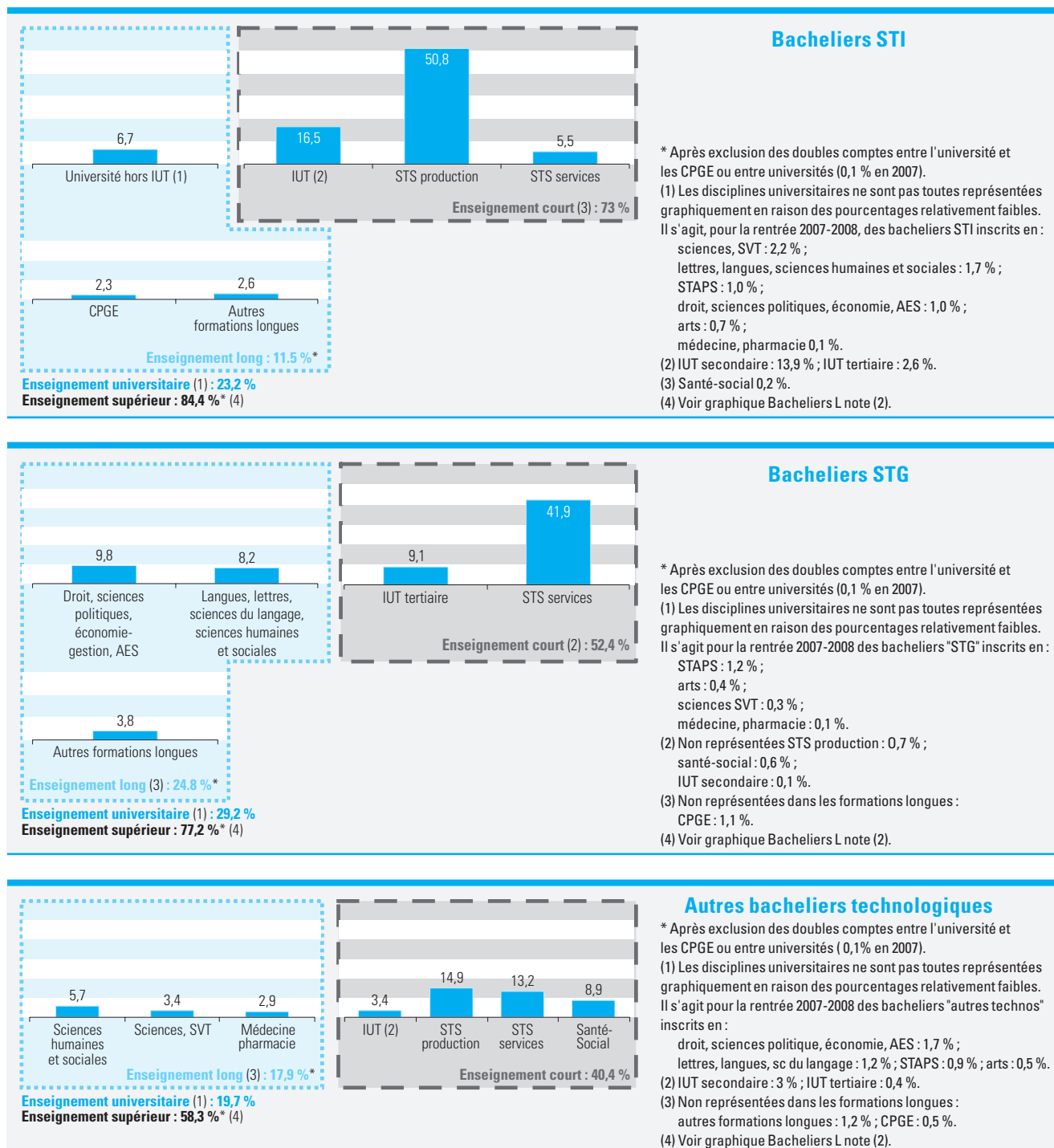
restants dont les deux tiers pour les IUT (graphique 2A).

Les classes préparatoires aux grandes écoles accueillent 20 % de bacheliers S, soit un reçu sur cinq. Ils s'inscrivent essentiellement à une préparation de mathématiques supérieures.

Dans le milieu universitaire, les bacheliers S sont moins attirés par les disciplines de sciences fondamentales dont la part diminue régulièrement pendant la période d'observation. En revanche, le taux d'accès en médecine-pharmacie ne cesse

de croître, passant de 12,3 % à 21,5 % entre 2000 et 2007 (graphique 2B), se classant devant les sciences depuis trois ans. La forte hausse des inscriptions en première année des études médicales est liée à l'accroissement du *numerus clausus* pour l'accès en deuxième année (4 931 places en 2000, 7 207 places en 2004 et 8 387 places en 2007). Le nombre des nouveaux bacheliers inscrits en PCM1 a doublé en huit ans. Parallèlement, le *numerus clausus* a augmenté de 70 % sur la même période 2000 à 2007.

**GRAPHIQUE 3A – Orientation des bacheliers technologiques 2007 inscrits en 2007-2008 dans l'enseignement supérieur**



La série S attire de plus en plus de bacheliers (44,2 % en 2000, 46,2 % en 2006 et 47,3 % en 2007) qui poursuivent majoritairement en médecine (plus de 63 %) alors que les garçons choisissent les classes préparatoires aux grandes écoles (69 %).

### Trois bacheliers technologiques sur quatre poursuivent dans l'enseignement supérieur, principalement attirés par les formations courtes

À l'inverse des bacheliers généraux, les bacheliers technologiques ne poursuivent pas tous dans l'enseignement supérieur. Leur préférence est très nette pour l'enseignement professionnel court (tableau 1). Ce sont toujours les filières technologiques (IUT et surtout STS) qui accueillent le plus grand nombre d'inscrits (plus des deux tiers des bacheliers technologiques qui poursuivent), même si cette proportion baisse en STS au cours de la période considérée (tableau 2). La part des bacheliers technologiques augmente de 1,1 point en IUT (11,8 % en 2000, 12,9 % en 2007) et diminue de 0,5 point en STS (57,4 % et 56,9 %). Des mesures sont prises pour inciter les IUT et les STS à recruter prioritairement des bacheliers technologiques et professionnels.

### De futurs techniciens supérieurs dans le domaine de la production pour les bacheliers STI

84,4 % des bacheliers STI (sciences et techniques industrielles) poursuivent des études dans l'enseignement supérieur, pourcentage légèrement sous-estimé dans la mesure où les inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage ne sont pas prises en compte.

Ils poursuivent essentiellement dans une filière courte (73 %). Ils préparent un BTS ou un DUT<sup>4</sup> (bac + 2) dans des domaines en rapport direct avec la spécialité de leur baccalauréat (graphique 3A). Ils se retrouvent majoritairement dans le secteur de la production en STS et dans les spécialités secondaires des IUT. Certains étudiants

prolongent leurs études et poursuivent en licence ou autre cursus long. Ainsi, parmi les bacheliers STI titulaires d'un DUT en 2005-2006, 34 % poursuivent en licence professionnelle l'année suivante.

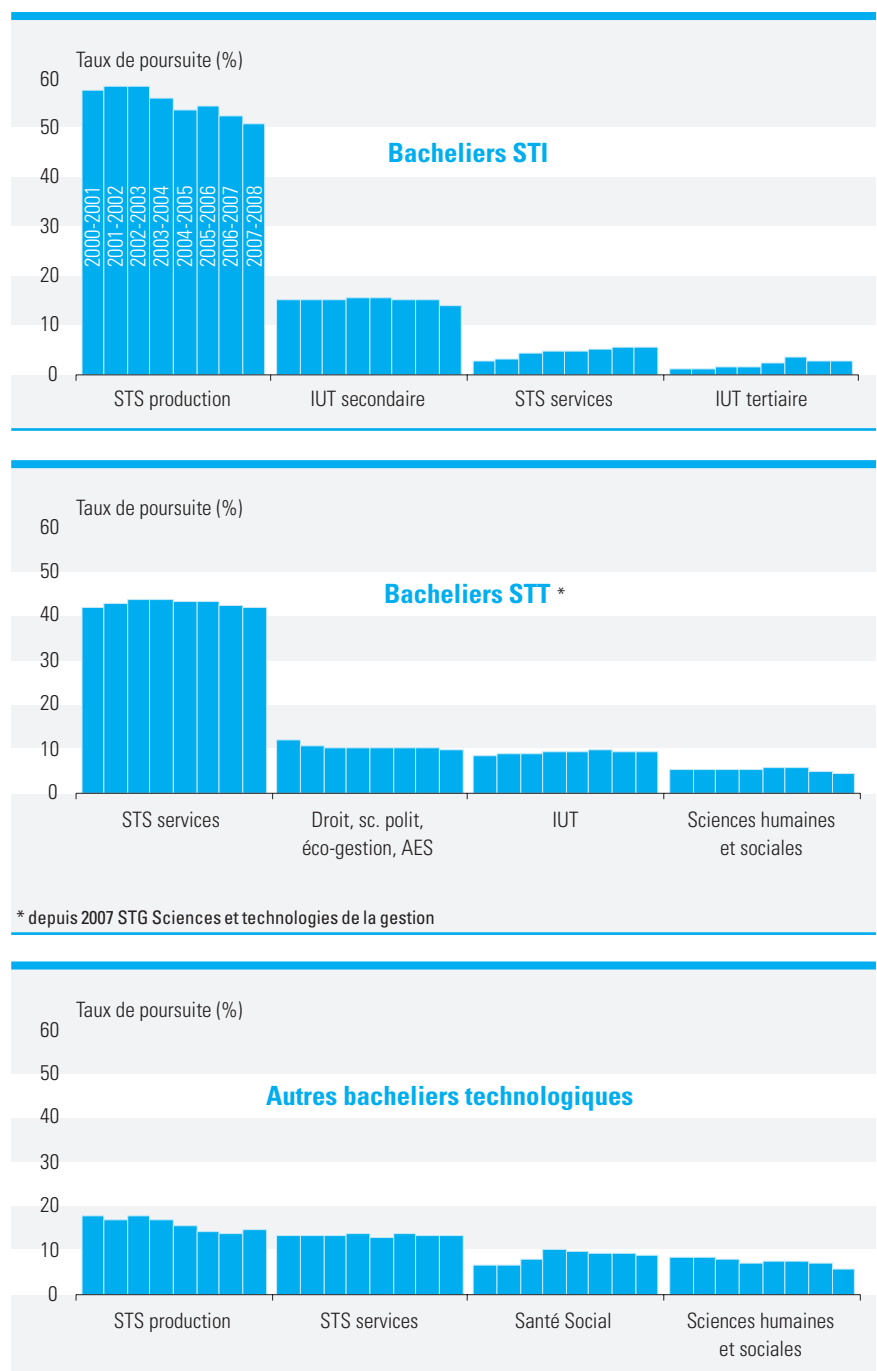
Une poursuite d'études juste après le baccalauréat est néanmoins possible à l'université, mais elle reste relativement faible : 7 % des bacheliers STI s'inscrivent dans les disciplines générales de l'université. Seuls 2 % des bacheliers STI s'inscrivent dans une CPGE alors que la voie TSI (technologie et sciences industrielles) est réservée à ces bacheliers de spécialité industrielle.

Au cours des huit dernières années, la tendance des taux de poursuite en STS production est à la baisse, mais conserve toujours un net avantage par rapport aux autres disciplines professionnelles (graphique 3B).

### De futurs techniciens supérieurs dans le domaine des services pour les bacheliers STT<sup>5</sup> mais également des formations à caractère littéraire

Les bacheliers de la série STT (sciences et technologies tertiaires) représentent un

GRAPHIQUE 3B – Évolution des principales orientations prises par les bacheliers technologiques en 2000-2007



4. BTS : brevet de technicien supérieur, DUT : diplôme universitaire de technologie.  
5. Depuis 2007, STG (sciences et technologies de gestion).

peu plus de la moitié des bacheliers de l'enseignement technologique.

Pratiquement huit bacheliers sur dix de cette série poursuivent des études à la rentrée qui suit l'obtention du diplôme (graphique 3A). Dans cinq cas sur dix la poursuite se fait dans une formation à finalité professionnelle, dans le domaine des services (STS services 41,9 %, IUT tertiaire 9,1 %). L'orientation vers les formations courtes n'est pas la seule issue pour ces bacheliers, deux sur dix vont vers les filières générales à l'université, soit en droit, sciences politiques, économie-gestion et AES (9,8 %), soit en langues, lettres, sciences du langage, sciences humaines et sociales (8,2 %). Un bachelier STT sur cinq se retrouve en effet à l'université (hors IUT), alors que ce n'est le cas que de 7 % des bacheliers STI, largement accueillis en STS et en IUT.

Les taux de poursuite dans chacune des quatre principales filières d'orientation sont stables sur les huit dernières années (graphique 3B).

### Autres bacheliers technologiques<sup>6</sup> : plutôt vers des études courtes, dont santé et social pour les bacheliers SMS et STL

Les bacheliers SMS et STL représentent 76 % du groupe « autres bacheliers technologiques ». Les bacheliers de ce groupe sont peu enclins à poursuivre des études : 58,3 % poursuivent dans l'enseignement supérieur. Ils s'orientent essentiellement vers l'enseignement court (40 % parmi ceux qui poursuivent), avec une part non négligeable de bacheliers vers les formations sanitaires et sociales (9 %) (graphique 3A).

Ils s'orientent également en sections de techniciens supérieurs, à part égale entre le secteur de la production ou des services, alors qu'en IUT très peu sont sélectionnés pour poursuivre dans cette filière.

Certains s'inscrivent à l'université dans une filière générale telle que les sciences humaines ou sociales (5,7 %).

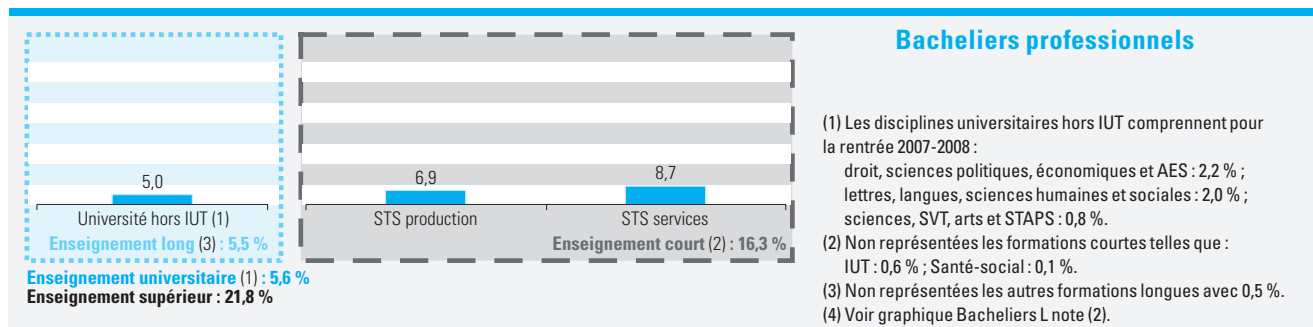
Sur huit ans, la tendance des taux d'inscription est à la baisse dans les principales filières d'accueil de ces bacheliers, à l'exception du secteur des services en STS (graphique 3B).

### Le nombre de poursuite d'études des bacheliers professionnels ne cesse d'augmenter

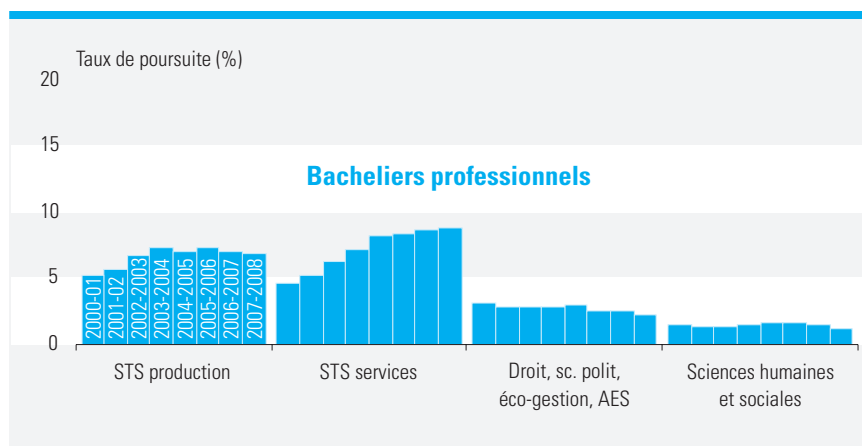
Contrairement aux lauréats des deux autres filières (générales et technologiques), l'arrêt des études reste majoritaire pour les bacheliers professionnels.

Le nombre de bacheliers professionnels atteint 100 000 en 2006 et se maintient en 2007 avec 105 000 admis. Ces bacheliers quittent très souvent le système éducatif après l'obtention de leur diplôme. Seuls 22 % de ces bacheliers accèdent à l'enseignement supérieur (tableau 1). Cependant, ce résultat ne prend pas en compte la formation par la voie de l'alternance. D'après le dernier panel<sup>7</sup>, 13 % de bacheliers professionnels poursuivent dans l'enseignement supérieur avec un contrat de qualification ou d'apprentissage. Le baccalauréat professionnel a d'abord vocation à préparer les jeunes à une insertion professionnelle immédiate. Toutefois, au vu du dossier scolaire, des capacités et de la motivation d'un certain nombre de candidats, une poursuite d'étude peut être envisagée. L'orientation en STS, pour

GRAPHIQUE 4A – Orientations des bacheliers professionnels 2007 inscrits en 2007-2008 dans l'enseignement supérieur



GRAPHIQUE 4B – Évolution des principales orientations prises par les bacheliers professionnels en 2000-2007



6. SMS : sciences médico-sociales, STL : sciences et technologie de laboratoire, STPA : sciences et technologie du produit agroalimentaire, STAE : sciences et technologie de l'agronomie et de l'environnement, F11 : musique, F11P : Danse, HOT : hôtellerie.

7. Suivi des élèves entrés en sixième en 1995.

préparer en deux ans un brevet de technicien supérieur dans le même domaine de spécialité que le baccalauréat professionnel, est la plus répandue. 15,5 % poursuivent des études dans une section de techniciens supérieurs en 2007, proportion en augmentation continue depuis 2000 (9,8 %). L'université demeure une voie minoritaire pour 6 % de ces bacheliers (*graphique 4A*).

Le nombre de nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur continue de croître pendant toute la période. 16 000 bacheliers professionnels s'inscrivaient dans l'enseignement supérieur en 2000, ils sont 23 000 en 2007.

Les taux de poursuite des bacheliers professionnels en STS ne cessent de croître entre 2000 et 2007 (*graphique 4B*).

**Sylvaine Péan, DEPP C1**

## Définitions

**Double inscription.** Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plus d'une filière, les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Ces doubles inscriptions, essentiellement entre l'université et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), concernent prioritairement les bacheliers généraux. Pour pallier ce double comptage, les taux de poursuite dans l'enseignement long ou dans l'enseignement supérieur sont calculés après exclusion de ces doubles comptes (entre université et CPGE ou entre universités).

**Taux de poursuite des bacheliers d'une académie.** Cet indicateur nécessite de connaître l'académie du baccalauréat du nouvel étudiant. Or cette information n'est disponible que dans le système d'information SISE-SCOLARITE en récupérant le code académie de l'établissement fréquenté l'année précédente (champ incomplet concernant le privé hors contrat), le fichier de données individuelles du ministère de l'Agriculture et de celui du ministère de la Santé pour les écoles sanitaires. Pour les écoles SISE-Management, la variable ACABAC (académie d'obtention du baccalauréat) est récupérée dans le fichier de couplage SISE-OCEAN (baccalauréat).

En ce qui concerne les enquêtes papier, les données agrégées ne peuvent pas fournir l'information.

Dans un premier temps, on calcule l'indicateur national sur le champ complet (77,3 %). On calcule ensuite l'indicateur national nouvelle formule (73,3 %) en se limitant aux établissements possédant l'académie du baccalauréat ; ce qui nous permet par différence d'évaluer la part liée à l'absence d'informations (4 points).

Enfin, on calcule un indicateur académique nouvelle formule en sachant le biais encouru. Par conséquent, le champ utilisé pour les calculs académiques est incomplet (95% de l'ensemble des nouveaux bacheliers inscrits en enseignement supérieur en 2007-2008) mais cet indicateur a l'avantage d'avoir un numérateur et un dénominateur cohérents. En effet, nous calculons le rapport entre le nombre de nouveaux bacheliers de l'académie qui poursuivent dans l'enseignement supérieur et le nombre de bacheliers de l'académie.

Tous les taux académiques doivent être comparés à la valeur « nationale » 73.3 % (valeur obtenue au niveau national en se limitant aux établissements possédant l'académie du baccalauréat).